

# Zoom sur 9 autres métiers



Une ostéopathe au travail

légal d'exercice de l'ostéopathe équin non vétérinaire est donc toujours flou.

• **Formation:** il n'existe pas de diplôme d'état. Les formations sont dispensées par des écoles indépendantes privées qui décident de l'enseignement proposé. Il existe donc le pire comme le meilleur. Gardez toujours en tête qu'il n'est pas possible de devenir un bon ostéopathe en quelques heures ou trois stages. C'est un vrai métier, où vous allez travailler sur un animal vivant. « Avant de choisir votre école, regardez bien le nombre d'heures de la formation, mais aussi le programme, l'équipe pédagogique... Il ne suffit pas d'être professionnel pour être un bon pédagogue, rappelle-t-on à l'EFOA (École française d'ostéopathie animale). Nos étudiants ont plus de 5 000 heures de cours théoriques et pratiques sur 5 ans. Et nous leur proposons, par exemple, une formation de 12 jours à l'École de management de Normandie pour les aider à mettre en place leur projet professionnel. S'installer comme ostéopathe sans faire une étude de marché peut mener droit dans le mur. »

Renseignez-vous bien avant de choisir votre école. Et calculez le rapport prix/ nombre d'heures. Certaines formations peuvent paraître moins chères mais offrent moins d'heures de cours. Plus d'infos sur l'EFOA, école située à Hérouville Saint Clair (14) : [www.efoa.fr](http://www.efoa.fr)

Plus d'infos sur l'ESAO (European School of Animal Osteopathy), dont l'enseignement a lieu en France et en Angleterre : [ecole-osteopathie-animale.eu](http://ecole-osteopathie-animale.eu)

• **Statut:** indépendant

• **Salaires:** variable selon la clientèle.

## Vétérinaire

• **Formation:** elle dure minimum 5 ans après le concours d'entrée (soit minimum 7 ans après le Bac). Le concours d'entrée est très difficile. L'obtention d'un Bac scientifique puis le passage par une classe préparatoire sont quasi indispensables pour le réussir (plus d'infos sur [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)). Il existe quatre écoles nationales vétérinaires en France :

• Maisons-Alfort : [www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)

• Nantes : [www.oniris-nantes.fr](http://www.oniris-nantes.fr)

• Lyon : [www.vetagro-sup.fr](http://www.vetagro-sup.fr)

• Toulouse : [www.envt.fr](http://www.envt.fr)

• **Statut:** vous pouvez être salariée dans une clinique ou vous installer à votre compte.

• **Salaires:** en moyenne, entre 2 500 et 5 000 € par mois.

## Auxiliaire vétérinaire

Il/elle assiste le vétérinaire dans les tâches de secrétariat et les soins apportés aux animaux. Les fonctions sont variées : accueil de la clientèle, prise de rendez-vous, assistance du vétérinaire lors des consultations, entretien et désinfection du matériel, vente de produits pharmaceutiques... À noter : 9 auxiliaires sur 10 sont des femmes.

• **Formation:** il existe deux niveaux de qualification.

Le titre AVQ (auxiliaire vétérinaire qualifié) se prépare en 1 an. La formation est accessible à la

fin de la 1<sup>re</sup> (avec passage en terminale accordé) ou à la fin de la 2<sup>nd</sup> si vous avez une expérience professionnelle d'un an minimum (quel que soit le secteur d'activité).

Le titre d'ASV (auxiliaire spécialisé vétérinaire) se prépare en deux ans en alternance. Il est plus complet puisqu'il comporte des enseignements sur : le conseil et la vente, l'assistance à la gestion, aux soins, en chirurgie. Vous pouvez également suivre l'option équidés. Pour suivre cette formation, il faut être titulaire d'un baccalauréat ou avoir suivi une 2<sup>nd</sup> général ou technologique (avec passage accordé en 1<sup>re</sup>) et posséder une expérience professionnelle de 2 ans.

Pour les deux formations, il faut être âgé d'au moins 18 ans et passer des tests d'admission. Les formations sont dispensées dans l'un des 11 centres du Gipsa (groupement d'intérêt public santé animale) : Aix-Marseille, Bordeaux, Boulogne, Bourg-en-Bresse, Laval, Lens, Lyon, Nancy, Rambouillet, Saint-Paul (La Réunion), Toulouse. Plus d'infos sur : [www.gipsa.fr](http://www.gipsa.fr)

• **Statut:** salarié.

• **Salaires:** Environ 1 450 € brut par mois selon la convention collective.

## Ostéopathe équin

Depuis l'ordonnance de juillet 2011, il est possible d'exercer l'ostéopathie sans être vétérinaire. Mais les décrets prévus pour préciser les modalités d'exercices ne sont pas encore parus. Le cadre

## Dentiste équin

En France, le diplôme de vétérinaire n'est pas obligatoire pour pratiquer la dentisterie équine. Cependant, seul un vétérinaire peut pratiquer la chirurgie ou injecter un médicament (notamment un sédatif). Les « non-vétérinaires », appelés techniciens dentaires équins, peuvent légalement s'occuper de l'entretien dentaire courant (râpage, détartrage, retrait d'une dent...).

• **Formation:** pour les non-vétérinaires, il n'existe pas de diplôme national. Quelques écoles proposent des formations (10 à 12 mois en général), souvent très chères (environ 8 000 €). Il est également possible de se former en Belgique (un an) ou en Angleterre (deux ans), où les formations existent depuis plus longtemps.

• **Statut:** vétérinaire salarié, vétérinaire indépendant, technicien dentaire équin indépendant...

• **Salaires:** dépend du statut et variable selon la clientèle.

## Cavalier-soigneur

Contrairement au palefrenier qui assure uniquement l'entretien des écuries et les soins